

470. ACTE À L'EFFET DE RÉPRIMER LES VENTES ET MARQUES FRAUDULEUSES.

Chapitre 37, 23 juillet.

Il est stipulé (art. 1) que personne ne marquera le blanc de plomb sec ou le blanc de plomb à l'huile considéré comme pur, à moins que cet article soit manufacturé avec des effets spécifiés.

(Article 2.) Empêche la vente des articles dont on se sert dans ces manufactures, à moins qu'ils ne soient pas falsifiés.

(Article 3.) Recouvrement et imposition des amendes.

471. UNITÉ DE MESURE ÉLECTRIQUE.

Chapitre 38, 23 juillet.

(Article 2.) Unités électriques. Le Ohm, l'Ampere, le Volt, le Coulomb, le Farad, le Joule, le Watt et le Henry, comme mesure de résistance. Force électro-motrice, de quantité de pouvoir, etc.

472. L'INSPECTION DE LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE.

Chapitre 39, 23 juillet.

(Article 2.) Interprétation de certains mots en usage.

(Article 3.) Que l'unité commerciale de la fourniture d'énergie électrique sera de mille watt-heures.

(Article 4.) Que les contracteurs d'énergie électrique déclareront à l'abonné la pression constante à laquelle il se propose de fournir cette énergie à ses bornes.

(Article 5.) Que le fournisseur sera responsable de l'entretien en bon état de tous les appareils fournis par lui.

(Article 6.) Que le fournisseur aura le droit d'entrer sur la propriété de l'abonné afin de lui permettre de faire l'inspection.

(Article 10.) Que toute personne qui détournera ou fera usage de l'électricité, sera réputée coupable de vol.

(Article 12.) Nomination d'inspecteurs de lumière électrique.

(Articles 13-22.) Provisions quant à l'attestation des mètres.

(Article 26.) Honoraires d'inspection.

(Article 27.) Timbres.

(Articles 29-34.) Punitons et amendes, etc.

(Article 36.) Entrée en vigueur de cet Acte.

473. L'ACTE D'INSPECTION DU PÉTROLE.

Chapitre 40, 23 juillet.

Modifie le chapitre 102 des Statuts Révisés, et le chapitre 36 des statuts de 1893, par certaines dispositions relativement à la vente du pétrole haute-épreuve, l'importation du pétrole, du naphte et de la gasoline dans des tam-